

# VÉGÉTALISÉES

Revêtement d'étanchéité: Membrane synthétique PVC-P

Isolation thermique: PIR/PSE/Perlite/Verre cellulaire/Laine minérale

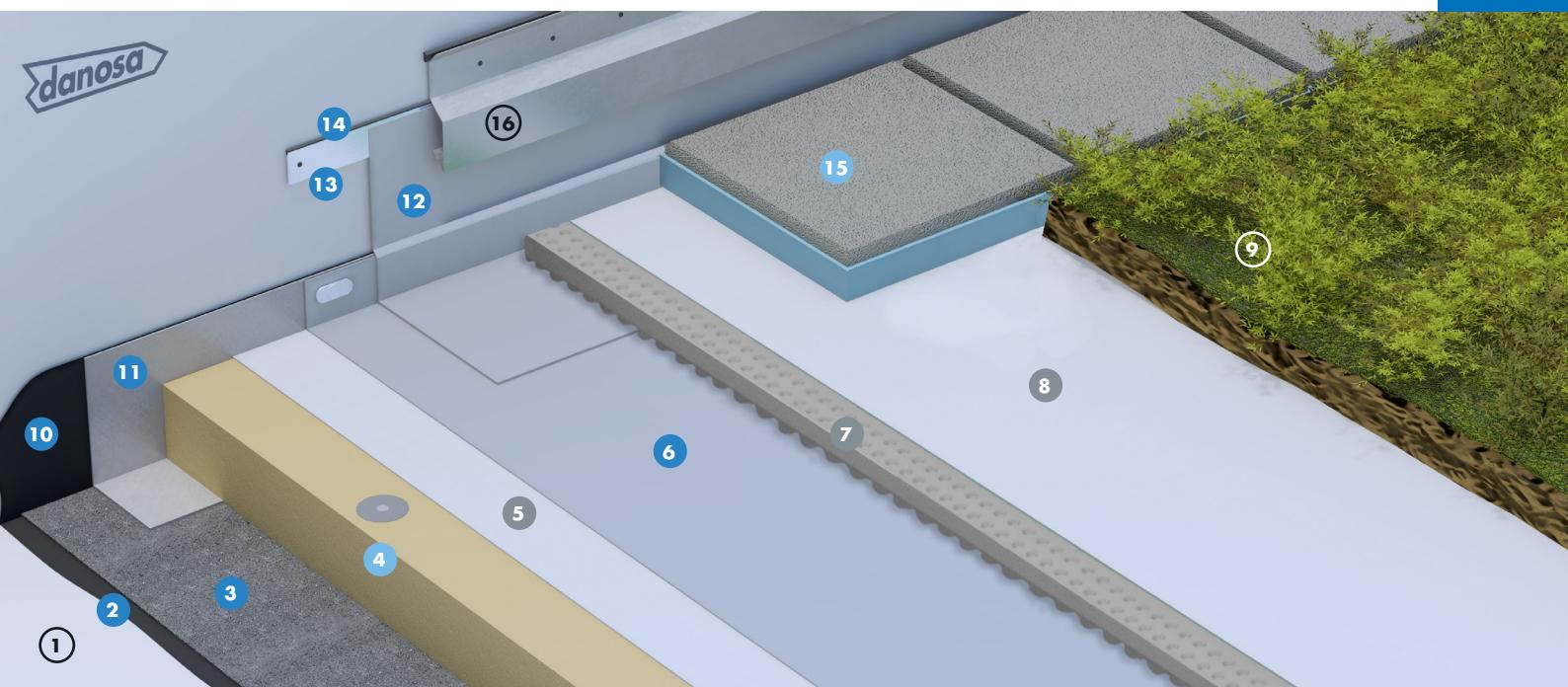
Protection: Végétalisation extensive ou semi-intensive

Élément porteur: Maçonnerie



Certification:  
DTA/Avis Technique

TVT3



## ÉTANCHÉITÉ A L'EAU DANOPOL® HS 1.5

## ISOLATION THERMIQUE PIR/PSE/Perlite/Verre cellulaire/Laine minérale

### AVANTAGES

- Etanchéité monocouche résistante aux racines.
- Etanchéité protégée des intempéries et dommages.
- Grande durabilité du système complet.
- Confort thermique et acoustique.
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).
- Programme européen PVC ROFCOLLECT® de recyclage des matériaux.
- Possibilité de combiner à des systèmes de rétention ou réserve d'eau.

### DOMAINES D'APPLICATION

- Bâtiments d'habitation, tertiaires.
- Établissements recevant du public et commerciaux.
- Travaux neufs et en réfection.
- France européenne.
- Climat de plaine et montagne.

### LEGENDE

#### Partie courante:

- ① Élément porteur en maçonnerie
- ② EIF IMPRIDAN® 100
- ③ Pare-vapeur GLASDAN® 30 AP ELAST
- ④ Isolation thermique
- ⑤ Écran de séparation éventuel DANOFELT® PY 300
- ⑥ Couche d'étanchéité DANOPOL® HS 1.5
- ⑦ Couche drainante DANODRAIN®
- ⑧ Couche filtrante DANOFELT® PY 200
- ⑨ Complexe de végétalisation

#### Relevés:

- ⑩ EIF IMPRIDAN® 100
- ⑪ Equerre de pare-vapeur SELFDAN® AL
- ⑫ Finition DANOPOL® HS 1.5
- ⑬ Profil A en tôle colaminée
- ⑭ Mastic ELASTYDAN® PU 40 Gris
- ⑮ Zone stérile DANOLOSA®
- ⑯ Solin de protection

# VÉGÉTALISÉES

Revêtement d'étanchéité: Membrane synthétique PVC-P  
 Isolation thermique: PIR/PSE/Perlite/Verre cellulaire/Laine minérale  
 Protection: Végétalisation extensive ou semi-intensive  
 Élément porteur: Maçonnerie



Certification:  
 DTA/Avis Technique

## PREScriptions TECHNIQUES

Fonction	Produits	Pose	Information complémentaire
<b>PARTIE COURANTE</b>			
Élément porteur	Maçonnerie		Se référer au DTU 20.12 et DTU 43.1 ou avis technique
Pare-vapeur	<b>GLASDAN® 30 AP ELAST</b>	Soudure en plein	- Locaux faible et moyenne hygrométrie - Pare-vapeur autoadhésif: ESTERDAN® 30 P ELAST AUTOADHÉSIF
Isolation thermique	<b>PIR/PSE/Perlite-Verre cellulaire/Laine minérale</b>	Posé librement ou fixé mécaniquement	- Se reporter à son DTA - Verre cellulaire collé à l'EAC
Écran d'indépendance (éventuel)	<b>DANOFELT® PY 300</b>	Totale indépendance	- ou DANOFELT® PY 400 - ou DANECRAN® 100
Étanchéité	<b>DANOPOL® HS 1.5</b>	Totale indépendance	Fixé en pied de reliefs
Pente			≥ 0% (cf recommandations)

**RELEVES** hauteur ≥ 15 cm au-dessus de la protection (se référer aux DTU)

Finition	<b>DANOPOL® HS 1.5</b>	Libre	Soudé en tête sur le profil et en pied
Maintien du relevé	<b>Profil A</b>	Posé en tête et fixé	Peut-être posé comme maintien ou support du relevé
Étanchéité au vent	<b>ELASTYDAN® PU 40 Gris</b>	Pistolet à mastic	Non obligatoire avec Profil A

## PROTECTION

Drainage et filtre	<b>DANODRAIN® et DANOFELT® PY 200</b>	En indépendance, directement sur l'étanchéité	
Protection	Complexe de végétalisation	Se reporter aux règles professionnelles pour la conception et la réalisation des toitures et terrasses végétalisées ou au document technique du procédé	
Zone stérile	<b>DANOLOSA®</b>	Dalle posée directement sur le drain	La bande de séparation peut être nécessaire si l'épaisseur de substrat dépasse celle de la dalle

## RECOMMANDATIONS DANOSA

- En cas de pente nulle, tous les joints sont confirmés au DANOPOL® PVC Liquide
- Pour des pentes > 5% le revêtement sera posé en semi-indépendance ou en adhérence.
- Pour des pentes > 20% se référer aux documents techniques de pose du procédé de végétalisation.
- Sur supports TAN et bois, DANOPOL® HS est fixé mécaniquement (consulter le DTA).
- Dans le cas d'un support de relevés irrégulier, un écran de séparation DANOFELT® PY 300 est nécessaire
- En climat de montagne, le pare-vapeur sera GLASDAN® AL 80 T 50 P E. Se reporter au DTU 43.11 pour les autres spécificités.
- Avec l'isolant verre cellulaire, le pare-vapeur n'est pas obligatoire.
- Pour le traitement des joints de dilatation, se reporter au DTU 43.1.
- Se reporter aux normes DTU séries 20 et 43, DTA/Avis Technique, règles professionnelles et cahiers des charges correspondants.